



Communiqué de presse

Lundi 28 février 2022

Appel aux candidatures pour la diffusion en haute définition d'un service de télévision locale dans les zones de Metz, Forbach et Sarrebourg : le candidat sera auditionné le 16 mars 2022

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique a lancé, le 22 décembre 2021, un appel aux candidatures pour la diffusion en haute définition, sur la télévision numérique terrestre (TNT), d'un service de télévision à vocation locale dans les zones de Metz, Forbach et Sarrebourg.

Une seule candidature a été reçue et déclarée recevable le 23 février 2022, celle de la société MOSELLE T.V. pour le projet Moselle TV en haute définition. L'audition publique relative à cet appel aux candidatures se déroulera au siège de l'Autorité, le 16 mars 2022, à 15 heures. Elle durera 30 minutes.

[La décision d'appel aux candidatures](#)

À PROPOS DE L'ARCOM :

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

 @Arcom_fr |  @Arcom |  @ArcomFR | Pour plus d'informations, rendez-vous sur arcom.fr

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Marie Liutkus

M : marie.liutkus@arcom.fr

T : 01 40 58 37 15 | **P** : 06 73 10 38 80

RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Sara Cheyrouze

M : sara.cheyrouze@arcom.fr

T : 01 40 58 36 17 | **P** : 06 60 85 97 17

ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Célia Wapoutou

M : celia.wapoutou@arcom.fr

T : 01 40 58 38 86 | **P** : 07 68 20 23 63